



Fondation
de
France

BON DE SOUTIEN

En faveur des populations victimes de l'ouragan Irma aux Antilles

Merci de joindre ce bon à votre chèque libellé :

FONDATION DE FRANCE – Solidarité Antilles

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

CP : _____ ville : _____

Tel : _____ e-mail : _____

▪ Je fais un don de : _____ €

66% de réduction fiscale.

Dès réception de votre don, la Fondation de France vous adressera un reçu fiscal vous permettant de bénéficier d'une réduction d'impôt égale à 66% du montant de votre don, pris dans la limite de 20% de votre revenu

Ce bon de soutien ne peut être utilisé en démarchage à domicile, il ne peut être utilisé que lors d'évènements organisés par ou avec la participation de la Fondation de France.

Merci pour votre générosité !

Vous pouvez adresser votre chèque à l'adresse suivante :

Fondation de France
40 avenue Hoche
75008 Paris